



Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 26 mai 2023

Les actionnaires de la société Carrefour sont informés de leur convocation en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le vendredi 26 mai 2023 à 10 heures au Dock Pullman, Bâtiment 137, 87 avenue des Magasins Généraux à Aubervilliers (93300).

L'avis préalable de réunion valant avis de convocation comprenant l'ordre du jour ainsi que le texte des résolutions proposées au vote des actionnaires a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) le 19 avril 2023. L'avis de convocation comprenant l'ordre du jour modifié et le texte de la résolution complémentaire sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 8 mai 2023. Une copie est disponible sur le site Internet de la Société (<https://www.carrefour.com/fr/finance/informations-reglementees>).

Les documents relatifs à cette Assemblée ainsi que le formulaire de vote par correspondance ou par procuration sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.